

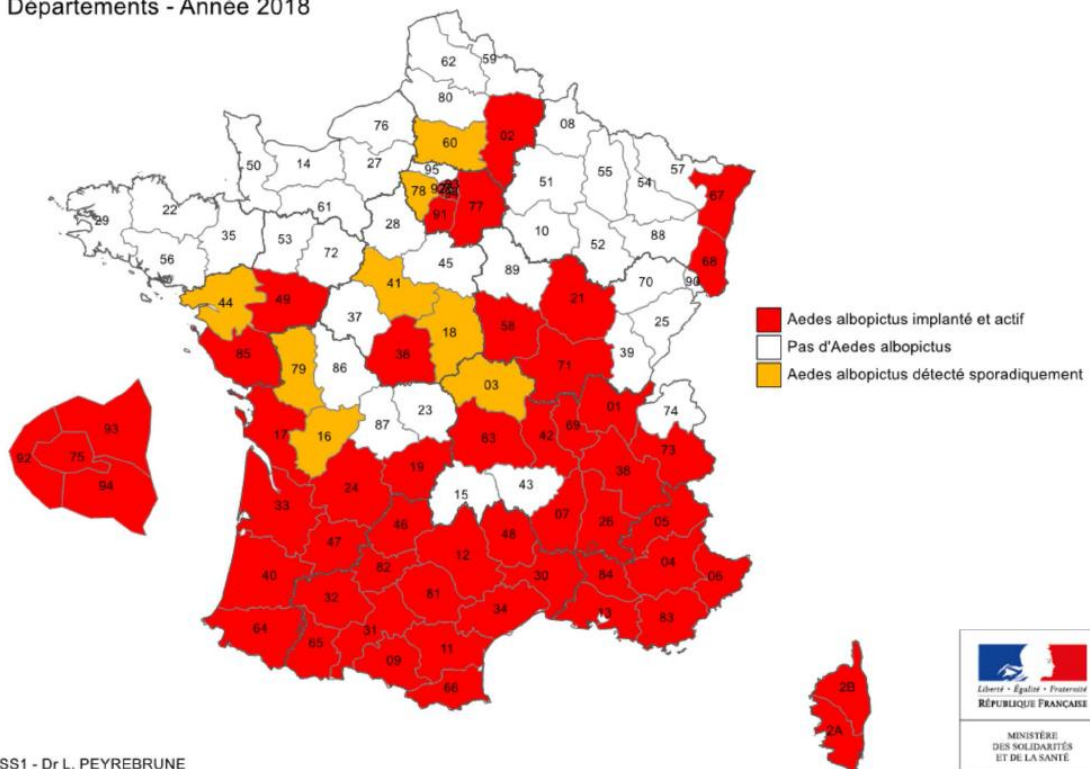
# Situation et lutte contre le moustique tigre en France et en Gironde



## Implantation du moustique tigre en France métropolitaine

Depuis 2004, le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est implanté et ne cesse de progresser en métropole. En début d'année 2019 l'espèce est implantée dans des communes de 51 départements de France métropolitaine.

Niveau de classement "albopictus" des départements de France métropolitaine  
Départements - Année 2018



DGS - VSS1 - Dr L. PEYREBRUNE

Au cours de l'année 2018, 9 départements supplémentaires sont passés en niveau 1 : Charente-Maritime, Côte-d'Or, Essonne, Loire, Nièvre, Paris, Puy-de-Dôme, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis. Ce moustique a été également détecté sporadiquement dans 8 autres départements (Allier, Charente, Cher, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Oise, Yvelines, Deux-Sèvres), où il n'est pas considéré comme définitivement implanté.

**51 départements de métropole sont considérés comme colonisés début 2019**

# Situation et lutte contre le moustique tigre



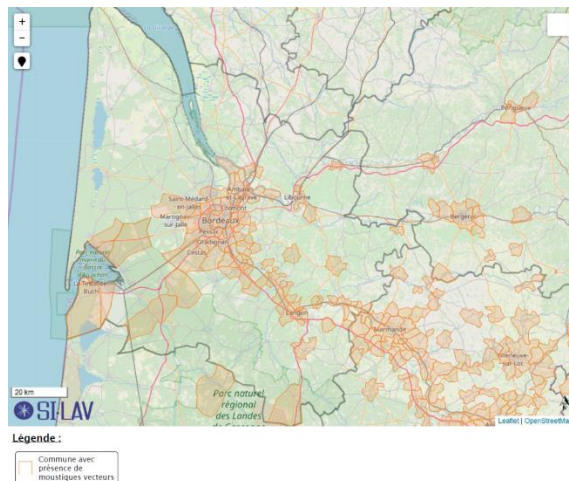
## Évolution de l'implantation du moustique tigre en Gironde

L'implantation irréversible du moustique tigre est constatée en 2013, dans la commune de Pessac grâce au dispositif national de veille citoyenne ([www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)) et au renforcement de la surveillance entomologique dans cette commune.

Le département est classé **en niveau 1** du plan national de lutte, le 31 janvier 2014 par arrêté interministériel. Ce changement de niveau signifie que le moustique *Aedes albopictus* est considéré comme implanté et actif. La surveillance entomologique et la lutte contre le moustique tigre passent alors sous la compétence du Département. Son aire d'implantation progresse et atteint, fin 2018, **88 communes, représentant 66% de la population de Gironde.**

Les zones colonisées sont situées principalement dans la partie sud-ouest du département et au sein de Bordeaux métropole.

**58 nouvelles communes ont été colonisées en 2018.**



Outre les 88 communes colonisées, des moustiques tigres ont également été **détectés ponctuellement dans 43 autres communes** grâce à des relevés de pièges pondoires ou des signalements sur la plateforme [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr). Ces communes ne sont pas classées comme colonisées pour l'instant.

## Situation épidémiologique 2018 en Nouvelle-Aquitaine (chiffres : Santé publique France)

En 2018, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 novembre, en Nouvelle-Aquitaine, 56 signalements pour cas suspects de Dengue, Chikungunya ou Zika (soit une baisse de 30% par rapport à 2017).

Parmi ces 56 signalements, 16 cas ont été confirmés ou considérés probables pour la dengue (29%) uniquement (aucun cas Zika ou Chikungunya). Tous étaient des cas importés.

**Le nombre de cas importés est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier** de manière importante d'une année sur l'autre. L'année 2018 a été notamment marquée par l'épidémie de dengue à la Réunion.

# Situation et lutte contre le moustique tigre



## Chiffres clés de la situation épidémiologique en Gironde

- **41 signalements de cas humains suspects importés ont été reçus** par la Délégation départementale de Gironde de l'ARS Nouvelle-Aquitaine (ce qui représente 75% des signalements reçus en Nouvelle-Aquitaine). 28 cas suspects ont été validés par l'ARS transmis à l'EID Atlantique pour enquêtes entomologiques.
- **124 enquêtes entomologiques** ont été réalisées autour des lieux de déplacement de ces 28 cas.
- **3 traitements adulticides** ont été réalisés (Ambès (1) – Bordeaux (1) – La Réole (1)) dans les lieux fréquentés par 3 cas de dengue importés.

**Parmi les cas suspects importés ayant circulé dans le département, 11 cas de dengue ont été confirmés.**

## Organisation de la surveillance renforcée du moustique tigre en Gironde

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, Santé publique France en région Nouvelle Aquitaine, la Préfecture de Gironde, le Département de Gironde, l'EID Atlantique, les communes et les professionnels de santé du département se mobilisent pour lutter contre la prolifération du moustique tigre.

- **La Préfète est responsable de la définition des actions de lutte contre les moustiques.**

L'arrêté préfectoral du 26 avril 2019 relatif aux mesures de surveillance, de lutte, et de suivi épidémiologique contre les moustiques potentiels vecteurs de maladies s'applique du 1er mai au 30 novembre sur l'ensemble du territoire départemental.

Une cellule départementale de gestion, placée sous l'égide de la préfète, assure la coordination de tous les acteurs impliqués dans la surveillance et les opérations de lutte contre le moustique tigre.

- **L'Agence régionale de santé assure l'organisation du signalement des cas suspects probables et confirmés de chikungunya, de dengue et de Zika dans le cadre de la surveillance épidémiologique coordonnée par Santé publique France.**

L'ARS assure l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale), pour la mise en œuvre du signalement accéléré des cas suspects importés probables et confirmés de chikungunya, de dengue de Zika. Une information sera également adressée aux pharmaciens plus particulièrement sur les moyens de protection individuelle.

Dans le cadre du plan départemental, l'ARS recevra et validera les signalements en s'appuyant sur la cellule d'intervention en région de Santé Publique France (Cire). Elle suivra ensuite les demandes de confirmation biologique. Elle réalisera une investigation épidémiologique et s'assurera que les **mesures de protection individuelle** pendant la période virémique (période où le malade peut

# Situation et lutte contre le moustique tigre



potentiellement infecter le moustique en cas de piqûre) des malades dont le signalement a été validé ont été recommandées. Elle **signalera** tout cas potentiellement virémique en Gironde à l'EID Atlantique, pour mise en œuvre de l'enquête entomologique et des actions de lutte anti-vectorielle adéquates.

- **Le Conseil départemental de la Gironde finance la totalité de la surveillance de l'*Aedes albopictus* et de la lutte anti vectorielle dans l'ensemble du département qu'il a confiées à l'EID Atlantique**

A la suite de la confirmation de l'implantation du «moustique tigre» en Gironde, le **Département** finance la mise en œuvre des dispositifs de surveillance renforcée du moustique *Aedes albopictus* et de lutte anti vectorielle dans l'ensemble de la Gironde qu'il a confiée à l'EID Atlantique.

Cette lutte anti vectorielle s'exerce concomitamment avec la démoustication de confort qui est mise en place par le Département depuis 1978 dans le respect des écosystèmes existants. A ce titre, les dépenses sont assurées par moitié par le Conseil **départemental**, l'autre moitié étant à la charge des communes. **En 2019, ce sont 35 communes qui sont concernées par ce dispositif.**

- **L'Établissement public Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique)**

L'EID est l'organisme de droit public désigné dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2017 relatif à la surveillance et à la lutte en Gironde contre les moustiques invasifs potentiels vecteurs de maladie. Il assure à ce titre la surveillance de la progression géographique de l'implantation d'*Aedes albopictus*. Cette surveillance se traduit par la mise en place de pièges pondoirs dans les territoires non colonisés autour de différents sites à risque d'introduction : aires de stockage de pneus usagés et importés, aires de services d'autoroute et de ferroutage, grands axes routiers provenant de départements colonisés, d'Espagne, etc. Par ailleurs l'EID Atlantique assure une veille entomologique basée sur un dispositif de recueil des signalements et d'identification du moustique *Aedes albopictus*. En cas de détection d'*Aedes albopictus*, l'EID Atlantique est chargé de la mise en œuvre d'enquêtes entomologiques et le cas échéant de traitements. Les objectifs sont de limiter la densification et l'expansion d'*Aedes albopictus* et d'agir autour des cas suspects importés, des cas probables ou confirmés pour éviter l'apparition des cas autochtones.

L'EID Atlantique est ainsi chargé d'assurer la gestion du réseau de pièges pondoirs afin de :

- connaître **l'évolution de l'implantation** du moustique,
- évaluer le **degré d'implantation** du moustique dans la zone d'implantation connue,
- assurer une **veille et un conseil auprès du public concernant l'identification à la demande.**

**Retrouvez toutes les informations et supports à télécharger à destination du grand public, des collectivités, des professionnels de santé et des voyageurs sur [www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)**

# Situation et lutte contre le moustique tigre



## Contacts presse

### Préfecture de la Gironde

Sophie BILLA / Agathe NOUGUE

☎ 05 56 90 60 18 - [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

### Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude SAVOYE ☎ 05 47 47 31 45 - [ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)

### Département de la Gironde

Typhaine Cornacchiari ☎ 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44- [typhaine.cornacchiari@gironde.fr](mailto:typhaine.cornacchiari@gironde.fr)

Laurent Gazal ☎ 05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - [l.gazal@gironde.fr](mailto:l.gazal@gironde.fr)

### Établissement public Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique)

Sébastien CHOUIN ☎ 05 46 88 12 34 - [contact@eidatlantique.eu](mailto:contact@eidatlantique.eu)